

CONFIDENTIEL

À l'attention de :

L'Honorable France Charbonneau, présidente

Monsieur Renaud Lachance, commissaire

Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (la « Commission »)

500, rue René-Lévesque Ouest, 9^e étage

Montréal (Québec) H2W 1W7

AFFIDAVIT DE GERMAIN CHEVARIE

Je soussigné, Germain Chevarie, député de la circonscription des Îles-de-la-Madeleine, exerçant mes fonctions de député au 210, chemin Principal, bureau 105, Cap-aux-Meules, province de Québec, G4T 1C7, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je me suis présenté en tant que candidat pour le Parti libéral du Québec aux élections générales du 8 décembre 2008 pour la circonscription des Îles-de-la-Madeleine et j'ai été élu député de la circonscription;
2. À titre de député, j'ai représenté les citoyens de la circonscription jusqu'aux élections générales du 4 septembre 2012, assumé mes fonctions de parlementaire et de représentant des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale du Québec, assumé des fonctions d'adjoint parlementaire au ministre de la Santé, siégé au sein de plusieurs commissions parlementaires et été nommé vice-président de l'Association des parlementaires de la Francophonie;
3. Aux élections générales du 4 septembre 2012, je me suis présenté comme candidat libéral dans la circonscription des Îles-de-la-Madeleine et j'ai été défait;
4. Par la suite, je me suis présenté en tant que candidat pour le Parti libéral du Québec aux élections générales du 7 avril 2014 pour la circonscription des Îles-de-la-Madeleine et j'ai été réélu député de la circonscription;
5. Depuis cette date, j'occupe le poste de député de la circonscription des Îles-de-la-Madeleine, j'assume deux responsabilités d'adjoint parlementaire auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (volet pêches et aquaculture) et du ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime (volet stratégie maritime) et je siége à deux commissions parlementaires;

Reproche : D'avoir sollicité et obtenu du financement politique provenant de stratagèmes de fausse facturation de la partie d'une firme de génie pour sa campagne électorale de 2008.

6. Lors de la campagne électorale de 2008, j'étais assisté de Madame Nancy Arbour qui a agi à titre de directrice de campagne et qui était à ce titre notamment en charge du financement de la campagne électorale et de la sollicitation de contributions politiques;
7. Compte tenu que le Parti libéral du Québec avait avancé une grande partie des fonds nécessaires à la campagne électorale de 2008, la principale responsabilité de ma directrice de campagne, Madame Arbour, n'était pas le financement, mais plutôt la coordination de la campagne électorale, du travail de l'équipe de bénévoles, des activités, des débats, des visites, des rencontres de groupe et des rencontres individuelles;
8. Je ne me suis pas impliqué dans la sollicitation de contributions politiques auprès de gens autres que les membres de ma famille lors de la campagne électorale de 2008;
9. J'ai certes participé à des rencontres avec des électeurs à l'occasion d'assemblées partisans, rencontres de groupe, rencontres individuelles et visites, mais je n'ai pas fait de sollicitation de contributions politiques, ni fait aucune demande de financement de quelque nature que ce soit en rapport avec la campagne électorale de 2008, tant à l'occasion d'assemblées partisans ou autrement;
10. Plus spécifiquement, je n'ai pas été directement ou indirectement impliqué dans l'élaboration, la préparation, le financement, le paiement et la diffusion d'un sondage préparé par la firme Gemini (le « **Sondage** ») lors de la campagne électorale de 2008;
11. Je n'ai eu aucune connaissance de l'élaboration du Sondage, de sa préparation, de son financement, de son paiement et de son existence jusqu'au moment de la diffusion des résultats du Sondage sur les ondes de la radio communautaire CFIM, soit au même moment que mes concitoyens;
12. La preuve recueillie par la Commission démontre que je n'ai jamais été au courant en tout ou en partie de la préparation, l'élaboration, le financement, le paiement, l'existence du Sondage lors de la campagne électorale de 2008 avant sa diffusion;
13. En effet, le Témoin A, lors de son témoignage tenu le 12 juin 2014, a attesté qu'il ne pouvait pas affirmer que j'étais au courant du Sondage lors de la campagne électorale de 2008;
14. Tous les faits ci-dessus allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ à Québec, le 26 mai 2015.



GERMAIN CHEVARIÉ

Affirmé solennellement devant moi
à Québec, le 26 mai 2015.



Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts judiciaires du Québec

